



Réforme des Retraites

ET SI ON RÉTABLISSAIT UN PEU LA VÉRITÉ !

Sans réelle surprise après un simulacre de concertations, aux antipodes d'un dialogue social exemplaire et des semaines d'animation médiatique, le gouvernement a présenté le 10 janvier son projet de réforme des retraites. L'Alliance CFE UNSA Énergies réaffirme son opposition à cette réforme et passe au crible les arguments du gouvernement.

ÉPISODE 1

La question du financement du régime de retraite

« *Nous devons trouver 13,5 Milliards d'euros en 2030,* a déclaré Bruno Le Maire le 10 janvier. »

L'ÉQUILIBRE FINANCIER SERAIT MENACÉ

Le gouvernement martèle que l'équilibre financier du système de retraite par répartition est gravement menacé et qu'il y a urgence à le réformer pour garantir sa pérennité. C'est l'un des fondements de ce projet de réforme qui conduirait à travailler plus longtemps en reportant progressivement l'âge légal de départ de 62 à 64 ans en 2030 et à cumuler 43 ans de cotisation pour une retraite à taux plein en 2027.

QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

Dans sa démonstration, le gouvernement oublie juste les quelque 200 Milliards d'euros de réserves des caisses de retraites, constituées précisément pour faire face à une période de déficit, prévue de longue date au regard des évolutions démographiques.

Ces réserves pourraient se révéler insuffisantes pour combler la totalité des déficits futurs. Toutefois, leur existence permet de réfuter la nécessité de l'urgence d'une réforme.

L'Alliance CFE UNSA Énergies réitère son opposition à la réforme du gouvernement et réaffirme que d'autres évolutions sont possibles pour améliorer le système.

Le 19 janvier, l'Alliance CFE UNSA ÉNERGIES appelle l'ensemble des salariés et retraités à se mobiliser :

- ➔ **pour dire NON à cette réforme des retraites,**
- ➔ **et OUI à un meilleur partage de la valeur !**